

Compte rendu conseil d'école

École Léonard de Vinci -Laillé – 15 juin 2021

Présent(e)s :

Enseignants : V. Le Boulaire, L. Letaconnoux, N. Monnier, C. Ducloy, P. Lemaréchal, M. Jamois-Chuberre, G. Jégouzo, M. Bourgeois, I. Faux,, G. Connan, A. Lailler, I. Lecomte

Mairie :, S. Lopinet, H. Aubin

Parents : C. Garcia, S. Rabusseau, N. Le Boulch, M . Tyrode, E. Guihaire
DDEN : P. Milliat

Absent(e)s excusé(e)s :

IEN : E. Letort, F. Theret, M. Denia
Secrétaire de séance : G. Jégouzo

1. Préparation de la rentrée 2021 : effectifs, classes, organisation, projets

La rentrée se fera avec 12 classes comme cette année. Les effectifs prévus sont très proches. Environ 293 élèves sont inscrits à ce jour mais il peut encore y avoir des changements à la hausse ou à la baisse (arrivées ou départs de dernière minute).

L'organisation pédagogique sera la suivante : 2 CP, 1 CP/CE1, 3 CE1/CE2, 1 CE2, 2 CE2/CM1, 1 CM1/CM2 et 2 CM2.

Il y a eu une volonté concertée de séparer des groupes assez difficiles d'où le nombre important de classes à double-niveau.

Réorganisation des entrées à partir de jeudi 17 juin : plus d'entrée par le portail donnant sur la rue du Point du Jour, seulement des sorties, et retour à l'organisation des entrées comme en septembre : accueil dans la cour ou en classe. Les récréations reprennent l'organisation qu'il y avait en septembre. Cela va permettre aux enfants de revoir des copains d'autres classes et de profiter de tout l'espace de la cour.

Depuis que Laillé était entrée dans Rennes Métropole, les écoles ne pouvaient plus travailler en partenariat avec l'école de musique de Guichen. La commune a conclu un accord avec l'école de musique de Bruz qui interviendra donc sur Laillé à partir de la rentrée prochaine. Les écoles peuvent donc postuler pour monter un projet musique. De nombreux enseignants de l'école étaient volontaires pour élaborer un projet mais l'intervention de l'école de musique ne peut concerner que 5 classes. L'équipe a proposé de faire bénéficier ces interventions, si le projet est retenu, à 5 classes de cycle 2.

L'exposition arts visuels va pouvoir avoir lieu cette année, sur le thème des contes, fables et bestiaires. Dans le cadre des mesures sanitaires, elle durera plusieurs jours pour éviter le brassage de trop de personnes en même temps. Les classes recevront une invitation pour un jour en particulier.

2. Projet d'école

Le projet d'école a été présenté au conseil d'école de fin mars. Il n'a pas évolué depuis. Les actions n'ont pas encore été définies. Elles le seront au plus tard courant septembre.

Le projet d'école est présenté à nouveau pour approbation des membres du conseil (pas de vote nécessaire).

2 enjeux : devenir élève dans une école qui fait sens, et favoriser un climat scolaire serein

3. Liaison GS/CP et CM2/6^e : organisation en fin d'année, rentrée ?

La liaison GS/CP ne peut pas se faire en classe comme d'habitude pour les élèves en

raison du protocole sanitaire. Une porte ouverte sera proposée aux familles de GS en même temps que l'exposition d'arts visuels. Chaque enseignante de CP sera présente sur une journée et pourra accueillir les familles et répondre à leurs questions. Elles iront également se présenter dans les classes de GS avant la fin de l'année scolaire.

Liaison CM2/6eme : les élèves de CM2 ont été accueillis au collège le 18 mai. Ils ont assisté à une pièce de théâtre, ont visité les locaux et ont mangé le midi au self. Ils n'ont pas pu se rendre dans des classes pour assister à des cours puisqu'ils ne pouvaient pas se mélanger avec d'autres élèves.

Il y a la possibilité de s'inscrire en classe bilingue allemand en 6^e : Mme Allain, professeur d'allemand au collège, va venir vendredi 18 juin présenter la langue allemande et cette classe bilingue.

4. Livret d'accueil

Les parents d'élèves élus et l'école se rencontreront à la rentrée pour mettre à jour le livret d'accueil avec, notamment, les éléments concernant le portail famille que met en place la mairie.

Ce livret est très utile et la directrice le donne aux familles lors de nouvelles inscriptions.

5. Rythmes scolaires : bilan de la semaine de 4 jours

Cette année particulière n'est pas la meilleure pour faire un bilan de la semaine à 4 jours.

Les APC ont lieu en fin de journée, après la sortie de l'école et non plus sur le temps des TAP. Du coup, il y a plus de refus de participer à cause des activités sportives et du ramassage scolaire par le car.

6. Salles de sport

La mairie a mis en place un service des sports. Simon Leloup travaillera pour ce service. C'est lui qui gèrera les plannings de salles de sport.

La directrice va à la réunion mercredi 16 juin à la mairie pour la répartition des créneaux horaires pour les scolaires.

En élémentaire, il est plus efficace de travailler les apprentissages fondamentaux le matin. Les séances d'EPS sont préférables l'après-midi. L'école va demander à bénéficier de deux après-midis par semaine à la salle Aréna, les autres demandes portant sur quelques créneaux à la salle Omnisport, la Mezzanine et la salle Carolyne Carlson (horaires fixes sur jours fixes toute l'année).

7. Restaurant scolaire

M. Patrice Rimbaud va arriver le 28 juin en remplacement de Mr Rabeau. Il a travaillé dans la restauration à la mairie de Rennes

A la cantine, les enfants sont encadrés par des adultes en nombre suffisant pour les servir. Si un enfant a un besoin particulier d'aide pour couper sa viande en raison d'un trouble comme la dyspraxie, par exemple, les parents ne doivent pas hésiter à contacter Hélène Aubin. Le personnel pourra exercer une vigilance accrue pour aider cet enfant.

8. Propreté des sanitaires

Un agent passe après en tout début d'après-midi dans tous les sanitaires pour voir leur état (20 minutes pour ramasser les papiers et remettre du savon). Certains enfants n'y vont pas à cause de la saleté. Des enfants ne respectent pas forcément ces lieux et nombre d'entre eux ne pensent pas à tirer la chasse d'eau. Certaines chasses peuvent être un peu dures mais pas toutes.

Les anciens sanitaires de la cour vont être totalement rénovés pour la rentrée.

Fin du conseil : 20h30